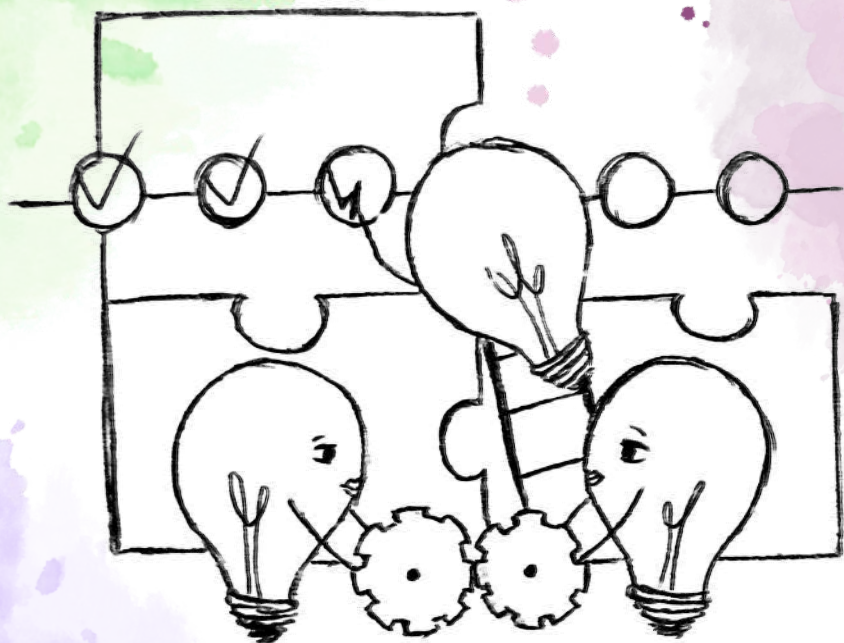


« LE PROJET EST LE BROUILLON DE L'AVENIR. PARFOIS,
IL FAUT À L'AVENIR DES CENTAINES DE BROUILLONS »
- JULES RENARD.



Dates des commissions et
renseignements
complémentaires sur
www.laligue47.org/

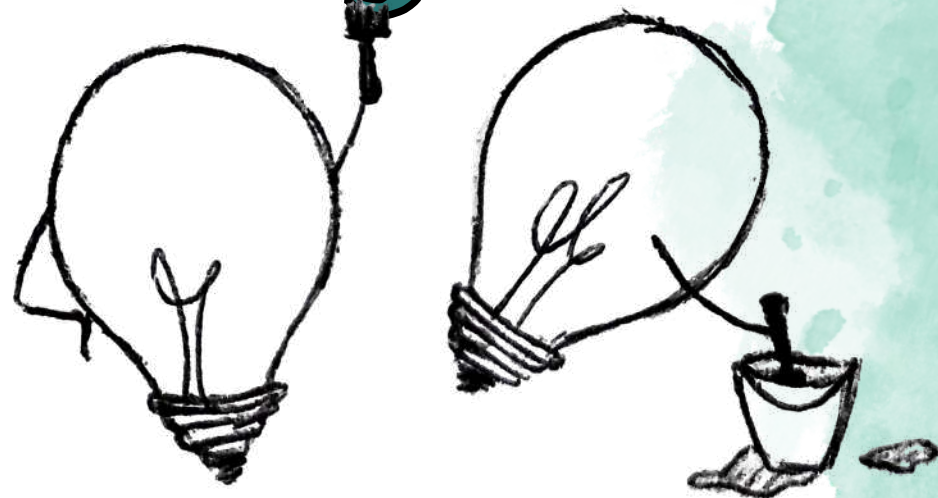


LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LOT-ET-GARONNE

108 rue Fumadelles - 47000 AGEN
mchaix@laligue47.org - 05.53.77.05.30

**VOUS AVEZ ENTRE 11 ET 25 ANS ?
EN GROUPE, VOUS AVEZ UN PROJET ?**

BOURSE AUX **PROJETS** *eunes*



**ON VOUS ACCOMPAGNE À CONCEVOIR ET
À FINANCER VOTRE PROJET !**



QUOI ?

L'intervention de la bourse au projet jeune peut se caractériser par:

- un **financement de projets**, de **300 à 3000 euros maximum**
- un **accompagnement obligatoire, personnalisé et de proximité** par le réseau sur l'ensemble du territoire.
- la possibilité de **co-organiser** ce projet **avec une structure jeunesse**
- des **outils méthodologiques** pour organiser et présenter le projet

QUI ?

Ce projet s'adresse à tous les jeunes **entre 11 et 25 ans** qui aimeraient **réaliser leur propre projet** organisé **en groupes** (au moins deux participants).

RÈGLEMENT

- Votre **budget prévisionnel doit être « équilibré »** : ce que vous prévoyez en dépenses doit être égal à ce que vous prévoyez en financement (ou « recettes »).
- **Le montant que vous demandez ne peut pas dépasser 80% des dépenses ou recettes prévues.**
- Vous devez **obligatoirement** prévoir dans les recettes une part de **20% minimum d'autofinancement.**
- Si une structure **co-organise** avec vous ce projet, elle ne peut pas « valoriser la mise à disposition de matériel ou de personnels ». Plus clairement : **vous ne devez pas mettre en dépenses dans le budget le coût du temps qu'ils passent avec vous sur le projet ni le coût du matériel qu'ils vous prêtent.**

i Ces projets doivent **s'inscrire dans une démarche de prise de responsabilités et d'éducation à la citoyenneté**. Par conséquent, pour être éligible à la bourse un projet proposé devra :

- démontrer **la place des jeunes dans les décisions et l'organisation** du projet
- démontrer **sa faisabilité** (technique, financière, réglementaire...);
- prévoir **des actions de valorisation** (des jeunes, du projet, des impacts) **à chaque étape.**
- (si **co-organisation** avec une structure) démontrer **la place du projet dans une démarche éducative globale.**
- Les demandes sont à envoyer au minimum 2 semaines avant la commission par courrier ou par mail



DÉROULEMENT



PLANIFICATION DE VOTRE PROJET

- **Organisez-vous en groupe** d'au moins deux jeunes et créez votre projet
- Si **co-organisation**, **contactez la structure** (Service Jeunesse, Association...) avec laquelle vous aimeriez organiser votre projet

POSER VOTRE DEMANDE

- **Remplissez le dossier de demande** de la bourse
- ⓘ **N'hésitez pas à contacter la Ligue de l'Enseignement si vous avez besoin d'aide.**
- Une fois terminé, il faut **envoyer votre dossier à la coordination de la bourse au minimum 2 semaines avant la date de la commission.**

RENCONTRE AVEC LA COMMISSION

- La **coordination vérifiera s'il le dossier est complet** et vous convoquera à une **rencontre avec les membres de la commission.**

APRÈS LA RENCONTRE

Lorsque votre demande est acceptée:

- **Vous recevrez en totalité ou partiellement la montant de la bourse** que vous avez demandé.
- Il ne vous reste plus qu'à **mettre en place votre projet**, votre action.
- ⓘ **N'oubliez pas de communiquer sur ce que vous faites** (articles de presse, réseaux sociaux,...)

APRÈS VOTRE PROJET

- **Envoyez** à la Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne **un bilan de votre action** dans un **délaï de 2 mois suivant la réalisation**, sous une **forme libre** (bilan écrit, BD, Photos commentées, Vidéo,...) ou utiliser le modèle de bilan fourni dans le livret.
- **Envoyez en plus la justification de l'emploi de la bourse** (de préférence sous forme numérique).

ⓘ **N'attendez pas trop longtemps après la fin de votre projet pour vous réunir afin de réaliser ce bilan**, cela vous permettra d'avoir encore en tête tout ce qui s'est passé.